

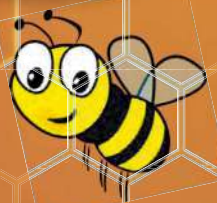


Clessé

Bulletin Municipal 2022



Voici le rucher
communal



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Editorial	1
Conseil municipal	2
Commissions communautaires - Délégations - Agents municipaux	3
Finances communales	4
Taux d'imposition - Recensement - Dispositif argent de poche - CCAS	5
Voirie - Défense Incendie	6
Cadre de vie	7
Cimetière	9
Bâtiments communaux	10
Loisirs	11
Enfance - Jeunesse	12

VIE SCOLAIRE

École	13
-------	----

VIE COMMUNAUTAIRE

PLUi - Assainissement - Guichet numérique	14
Pacte fiscal et financier - Déchets	15

NOUVELLES BRÈVES

Antenne relais - Salon de coiffure - Travaux réseaux électriques	16
Jessie RAVELEAU - Furie Douce	17
Terra Aventura - Élodie GRELLIER - Les Étoiles de Clessé	18

VIE ASSOCIATIVE

APE	19
Comité des fêtes	20
Loisirs et Partage	21
Club de lecture - Club des aînés	23
Clessé Solidaire	24
Communauté locale	25
Don du sang	26
Théâtre	27
Cyclos randonneurs - ESBC	28

VIE LOCALE

100 ans du monument aux morts	29
Rucher communal	30

VIE PRATIQUE

Renseignements utiles	32
Où et comment obtenir ?	36
Locations de salles	37
Tarif matériel Comité des Fêtes	38
Numéros utiles	39
Commerçants - Artisans	40
Agriculteurs	41
Producteurs locaux	42

VIE TOURISTIQUE

Tourisme à Clessé	43
-------------------	----

Cela va faire bientôt deux ans que ce mandat municipal a démarré. Même si l'installation a été ralentie par la crise sanitaire, le conseil municipal est maintenant bien en place et œuvre au quotidien, non seulement pour gérer les affaires courantes de la commune, mais aussi pour décider des investissements des prochaines années.

Certains sont contraints et nous allons les retrouver tout au long de ce mandat. Ainsi, les travaux de DECI (défense extérieure contre l'incendie), estimés à 150 000 €, et les reprises de concessions au cimetière, estimées à 50 000 €, vont s'étaler sur 5 ans afin d'amortir les coûts.

L'Espace Carmin, dont la construction date de 1985, nécessiterait des travaux de rénovation énergétique. Une réflexion est donc engagée pour le renouvellement des huisseries simple vitrage, mais aussi pour la toiture qui présente des défauts d'étanchéité.

Les habitants du lotissement de Violine, dont les premières parcelles ont été commercialisées en 2014, attendent toujours la finition de la voirie et l'installation de l'éclairage public.

Pour terminer l'embellissement du centre-bourg, la place du Général de Gaulle mériterait d'être réhabilitée.

Nos grandes orientations d'investissement se dessinent, mais il va falloir rester attentif à notre capacité de financement. Environ un tiers des recettes de la commune sont des dotations d'état, par conséquent nous dépendons beaucoup des orientations gouvernementales. Vous le savez, des élections nationales se profilent et les dotations peuvent évoluer.

D'autre part, le pacte fiscal et financier avec l'Agglo2B est en discussion. Ce pacte encadre les relations financières entre la communauté d'agglomération et l'ensemble de ses communes membres. Alors, aurons-nous toujours les mêmes marges de manœuvre pour investir ? La prudence reste de mise ...

Christine SOULARD



CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Christine SOULARD



1er adjoint

Jean-marie BIRTEGUE



2ème adjointe

Nadia BLANCHARD



3ème adjoint

Mickaël AIGUILLON



4ème adjoint

Dominique LIAULT



Sébastien PLAUD



Carine BLANCHARD



Christine ROCHER



Eloïse GERMAIN



Yannick BOIZUMEAU



Jacques PEROCHON



Myriam GERMAIN



Jérôme HOUEMOND



Sébastien QUINAULT



Danielle GUIGNARD



Les commissions

Accessibilité

Mickaël AIGUILLON
Nadia BLANCHARD
Carine BLANCHARD
Jacques PEROCHON

Lotissements

Mickaël AIGUILLON
Sébastien PLAUD
Christine ROCHER
Jacques PEROCHON
Danielle GUIGNARD

Petite enfance – Enfance—Jeunesse

Nadia BLANCHARD
Sébastien PLAUD
Eloïse GERMAIN
Sébastien QUINAULT
Danielle GUIGNARD

Vie Économique

Santé

Mickaël AIGUILLON
Nadia BLANCHARD
Christine ROCHER
Eloïse GERMAIN
Danielle GUIGNARD

Matériel—Mutualisation

Mickaël AIGUILLON
Dominique LIAULT
Sébastien PLAUD
Yannick BOIZUMEAU
Jacques PEROCHON

Voirie

Dominique LIAULT
Mickaël AIGUILLON
Sébastien PLAUD
Yannick BOIZUMEAU

Cadre de vie

Environnement
Nadia BLANCHARD
Christine ROCHER
Eloïse GERMAIN
Jérôme HOUEMOND
Sébastien QUINAULT

Plan d'eau

Dominique LIAULT
Mickaël AIGUILLON
Sébastien PLAUD
Sébastien QUINAULT
Danielle GUIGNARD

Bâtiments communaux

Jean-Marie BIRTÈGUE
Mickaël AIGUILLON
Dominique LIAULT
Sébastien PLAUD
Yannick BOIZUMEAU
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Dominique LIAULT
Jean-Marie BIRTÈGUE
Mickaël AIGUILLON
Yannick BOIZUMEAU
Sébastien QUINAULT

Communication

Jean-Marie BIRTÈGUE
Christine SOULARD
Nadia BLANCHARD
Mickaël AIGUILLON
Dominique LIAULT
Carine BLANCHARD
Eloïse GERMAIN
Sébastien QUINAULT

Cimetière

Nadia BLANCHARD
Carine BLANCHARD
Jacques PEROCHON
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Christine SOULARD
Mickaël AIGUILLON
Carine BLANCHARD
Jérôme HOUEMOND

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Dominique LIAULT
Christine ROCHER
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

Finances

Christine SOULARD
Jean-Marie BIRTÈGUE
Nadia BLANCHARD
Mickaël AIGUILLON
Dominique LIAULT

Appel d'offres

Christine SOULARD
Jean-Marie BIRTÈGUE
Christine ROCHER

Suppléants

Yannick BOIZUMEAU
Jacques PEROCHON
Sébastien QUINAULT

Tourisme

Mickaël AIGUILLON
Jean-Marie BIRTÈGUE
Dominique LIAULT
Yannick BOIZUMEAU
Jacques PEROCHON
Myriam GERMAIN

Culture—Sport—Vie associative

Jean-Marie BIRTÈGUE
Sébastien PLAUD
Carine BLANCHARD
Christine ROCHER
Eloïse GERMAIN
Myriam GERMAIN

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET DÉLÉGATIONS / AGENTS MUNICIPAUX

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Conseillers

communautaires

Christine SOULARD
Jean-Marie BIRTÈGUE

Développement économique de l'agricul- ture et du commerce

Jacques PEROCHON

Environnement et milieux aquatiques

Nadia BLANCHARD

Prévention et valorisation des déchets

Jean-Marie BIRTÈGUE

Enfance et petite enfance

Nadia BLANCHARD

Services techniques

Mickaël AIGUILLON

Assainissement

Dominique LIAULT

CIAS

Christine SOULARD

LES DÉLÉGATIONS

SUEZ RV SUD-OUEST

AMAILLOUX

Christine SOULARD
Carine BLANCHARD

SEVT

Mickaël AIGUILLON
Sébastien QUINAULT

SIEDS

Christine SOULARD
Jean-Marie BIRTÈGUE

HABITAT 79

Yannick BOIZUMEAU
Carine BLANCHARD

ID 79

Dominique LIAULT

RÉFÉRENT SÉCURITÉ

Jacques PEROCHON

RÉFÉRENT DÉFENSE

Jean-Marie BIRTÈGUE

LES AGENTS MUNICIPAUX



Laurence METAIS



Cyndie GERBIER



Adeline BRUNET



Isabelle ARNAULT



Estelle PAQUEREAU et Laurence ROY



Joël VITRY, Christophe MAUPOINT et Tony HUT

FINANCES COMMUNALES

BUDGET 2021 SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Produits des services (cantine, locations salles)	55 261 €	Charges à caractère général	190 163 €
Impôts et taxes	329 685 €		
Rembours. charges de personnel	10 100 €	Charges de personnel	269 470 €
Dotations, participations (Etat, Département)	178 827 €	Autres charges de gestion courante	55 760 €
Autres produits de gestion (revenus immeubles loués : 31 400 €)	42 978 €	Opérations d'ordre	2 776 €
		Charges financières	20 526 €
Opérations d'ordre	2 000 €	Dépenses imprévues	11 177 €
Excédents 2020	315 021 €	Virement à la section investissement	384 000 €
	933 872 €		933 872 €

BUDGET 2021 SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Subvention DSIL 1000 Chantiers / Réfection toiture des locatifs Rue de la Mairie-Allée du Roblin	8 328 €	Grosses réparations bâtiments	69 455 €
		Travaux de voirie	21 026 €
Subvention école numérique / Achat matériel numérique	3 300 €	Acquisitions matériel	45 561 €
Subvention soutien aux cantines scolaires / Achat matériel	6 200 €	Aménagement du cimetière	50 000 €
Subvention DETR / Défense incendie	18 000 €	Défense incendie	150 000 €
Subvention DETR / Grosses réparations bâtiments scolaires	20 260 €	Grosses réparations bâtiments scolaires et aménagement nouvelle entrée	56 832 €
Fonds concours Agglo2B / Grosses réparations bâtiments scolaires	23 600 €	Rénovation énergétique et toiture Espace Carmin	80 000 €
		Nature et Transitions	10 000 €
FCTVA	23 700 €	Future zone artisanale	28 600 €
		Aménagement deuxième MAM	30 000 €
Vente tracteur Massey Fergusson	10 200 €		
Reprise du four de la cantine	720 €	Remboursement d'emprunts (capital)	81 623 €
Vente maison de l'école 30 rue de la mairie	65 500 €		
		Dépenses imprévues	31 901 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 216 €	Dépôts et cautionnements à rembourser	2 276 €
Opérations d'ordre	2 776 €	Opérations d'ordre	2 000 €
Autofinancement	621 509 €	Solde d'exécution 2020	146 035 €
	805 309 €		805 309 €

TAUX D'IMPOSITION—RECENSEMENT— CCAS DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

TAUX D'IMPOSITION

Lors de sa séance du 23 mars 2021, le conseil municipal a voté la reconduction des taux communaux des taxes foncières (bâti et non bâti). Concernant la taxe d'habitation, celle-ci disparaît en 2023. Seuls 20% des ménages la paieront en 2022 avec un allègement de 65%.

TAXE S/FONCIER BATI : 13.89 %

TAXE S/FONCIER NON BATI : 43.80 %

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population clesséenne se déroule du 20 janvier au 19 février 2022. Nos agents recenseurs Cyndie GERBIER et Céline DIAS COUTO réalisent leur mission un peu différemment des autres années. L'INSEE leur demande de mettre dans la boîte aux lettres de chaque foyer une notice sur laquelle figure l'identifiant de connexion au site « Le-recensement-et-moi.fr » pour répondre au questionnaire en ligne.

Pour les personnes ne pouvant pas répondre par internet, nos agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, un formulaire logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants. C'est ensuite Laurence METAY, la coordonnatrice communale qui saisit sur internet les formulaires et vérifie la bonne prise en compte de tous les logements à recenser. Les résultats seront connus en fin d'année.



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Cette année, le CCAS a étudié les différentes demandes d'aide sociale en corrélation avec l'assistante sociale qui suit ces dossiers. Il a aussi participé au Téléthon ainsi qu'à l'achat de jouets pour le Père Noël de l'école. Le 11 novembre dernier, une centaine de personnes s'est réunie à l'Espace Carmin pour le traditionnel repas des plus de 65 ans. Le repas était préparé par « La Table de Fred », le dessert par le boulanger local et l'après-midi fût agréablement animé en chansons par M. BRASSART, un nouveau Clesséen.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Parmi les jeunes de 16 et 17 ans, seulement deux ont répondu présents au dispositif argent de poche qui s'est déroulé du 08 au 27 juillet 2021. Elisa BOISSINOT et Paul GOULEAU se sont inscrits à la Maison de l'Emploi de Bressuire pour réaliser respectivement 10 et 13 demi-journées de travail sur notre commune, rémunérées chacune 15€. Nos jeunes ont pu effectuer différents travaux tels que du ménage à l'école, à la salle des fêtes, de la peinture sur les barrières de l'école, sur les grilles du calvaire...

VOIRIE—DÉFENSE INCENDIE

VOIRIE

Afin de maintenir et de sécuriser au mieux notre voirie, plusieurs actions ont été menées en cours d'année :

- ⇒ Le curage des fossés sur le secteur de la Couaillère, les Quatre-Vents, le Tablet et la Foucherie,
- ⇒ Le goudronnage (PATA),
- ⇒ Le taillage des haies (routes goudronnées),
- ⇒ Le balayage des 2 centres-bourgs.

Ces travaux sont réalisés par des entreprises extérieures auxquels s'ajoutent les entretiens réguliers effectués par nos agents techniques.

Rappel concernant le busage des fossés : il n'est autorisé que pour des accès de parcelles et non pour des aménagements de confort. Ces busages sont soumis à une demande d'autorisation de voirie et validés par la commission (formulaire disponible en mairie).

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le conseil municipal avait voté la mise en place de 5 défenses incendie hors-sol. Elles sont réalisées dans les villages du Tablet, la Gorère, la Gare, la Lande-Neuve, et Puy-Fleury. Deux autres ont été réalisées en mutualisation avec des exploitants agricoles à la Couture et à Belle-Vue. À ces défenses, s'ajoutent quelques aménagements de réserves naturelles au Pin et aux Quatre-Vents.

À ce jour, 11 villages supplémentaires sont couverts par la défense incendie mais il nous reste encore du travail à faire. Pour cela, le conseil municipal a décidé d'étaler ces travaux sur plusieurs années. Cela permet de répondre favorablement aux différentes demandes de permis de construire.



- Montant des travaux pour 2021: 49 200 € HT
- Montant des subventions : 25 000 €





CHARTRE D'ENTRETIEN +NATURE

La Charte d'entretien +NATURE est proposée aux collectivités et aux structures publiques et privées souhaitant s'engager dans une gestion écologique et durable de l'ensemble de leurs espaces extérieurs. La charte Terre Saine n'existant plus, la commune a souhaité s'engager dans cette nouvelle démarche en août 2021, continuité de Terre Saine mais avec un champ d'action plus large.

En signant cette charte, Clessé s'engage à préserver l'environnement et la biodiversité (réduire les déchets verts, mieux gérer l'eau, favoriser la biodiversité locale, communiquer, respecter tous les critères liés aux produits phytosanitaires).

Le travail autour de ces différents items démarrera en 2022 avec un accompagnement de la FRE-DON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)



NATURE ET TRANSITIONS

Clessé s'est associée avec les communes de Pougne-Hérisson et Fénerly pour répondre à l'appel à projets « Nature et Transitions » lancé par la région Nouvelle-Aquitaine.

Le projet imaginé par les trois communes a pour objectif de favoriser la biodiversité et les tracés piétonniers, avec des plantations de haies et de vergers entre autres, en lien avec les associations locales, les écoles et les particuliers.

Plus concrètement, il s'agirait de :

- ⇒ améliorer les voies douces des communes et connecter la Voie Verte aux différents bourgs par de nouveaux chemins piétonniers,
- ⇒ augmenter les zones de biodiversité sur les espaces verts municipaux et privés (jardins particuliers, proximité des écoles de Clessé et Fénerly, aménagements en centre-bourg),
- ⇒ permettre l'appropriation des enjeux de biodiversité par les habitants, par exemple pour les scolaires qui bénéficieront d'animations spécifiques.

Si le projet est accepté, les travaux se dérouleront sur 2022 et 2023. Une partie des dépenses serait prise en charge par la région (variable selon les postes et pouvant aller jusqu'à 80%).



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Toujours engagée dans « Villes et Villages fleuris », label soulignant la qualité de notre cadre de vie, notre fleurissement et nos espaces verts, la commune s'emploie à maintenir un embellissement continu de Clessé, tout en respectant les critères du label qui prennent en compte les enjeux environnementaux.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le jury régional nous a rendu visite en juillet 2021. Nous avons obtenu le maintien de nos deux « Fleurs » sous conditions. Le jury nous préconise de reboiser, végétaliser davantage et limiter nos surfaces imperméabilisées.

Nous allons tenir compte de ces recommandations pour nos projets à venir et continuer d'améliorer notre cadre de vie pour les habitants et les visiteurs. Afin de nous laisser le temps de faire le point et de procéder aux améliorations, le jury a décidé que la prochaine visite de contrôle aura lieu en 2024.



CALVAIRE

Le calvaire, qui commençait à se dégrader, a été restauré au printemps. Les pierres ont été nettoyées, les statues repeintes et les sapins, qui l'ornaient, coupés car ils étaient « mal en point » et devenaient dangereux pour l'habitation voisine.



CIMETIÈRE

La procédure administrative pour la reprise des concessions abandonnées étant arrivée à son terme, les travaux ont pu commencer. L'entreprise CRON a été retenue pour les réaliser.

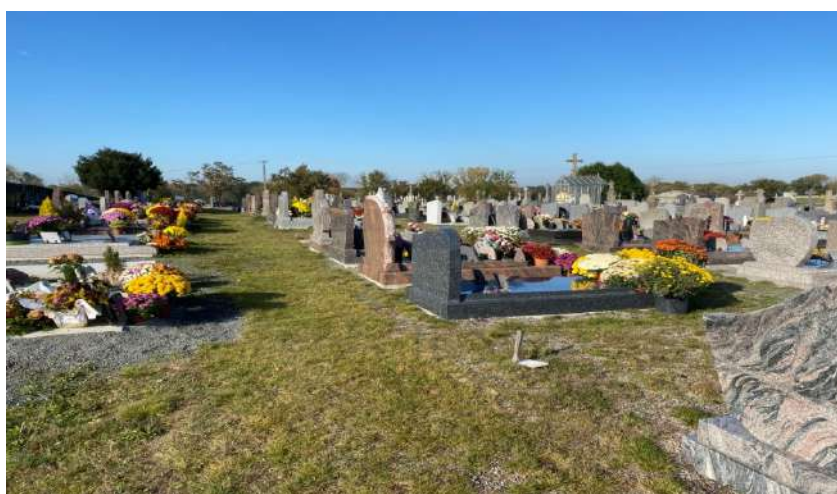
Au total, 114 tombes sont à reprendre. Le coût étant très important, les reprises se feront sur cinq ans, pour étaler le financement et garder un cimetière praticable. La première tranche de travaux a été réalisée en novembre 2021 avec la reprise de 12 concessions pour un montant de 10 043 € TTC. Pour 2022, les travaux de 24 tombes sont prévus.



Cette procédure de reprise nous a conduits à une réflexion globale sur le cimetière. Une plaque pour mettre les noms des défunts est installée au jardin des souvenirs. Un logiciel a été acheté afin de gérer le cimetière de manière numérique.

À terme, un plan sera affiché à l'entrée, permettant de guider au mieux les visiteurs. Le carré militaire, dont les tombes s'abîment au fil du temps, sera restauré en 2022 par nos agents techniques.

L'accessibilité sera un point à améliorer au terme des reprises. L'enherbement des allées, entamé depuis trois ans a été conforté en septembre 2021 par une nouvelle semence, le résultat commence à être satisfaisant.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

VENTE MAISON DE L'ÉCOLE

Le 1^{er} octobre 2021, la commune a vendu la maison pour la somme de 65 500 €. Des frais ont été engagés afin de revoir l'accès à l'établissement scolaire et libérer cette maison des différents réseaux.



L'accès à la garderie se trouve désormais du côté du parking de l'école, suite à l'installation d'une séparation entre les deux nouvelles parcelles.

PLAN DE RELANCE « 1 000 CHANTIERS »

La commune a profité du plan de relance départemental « 1000 chantiers » pour refaire les toitures des logements situés au 3, 5 et 7 allée du Roblin et 8 et 10 rue de la mairie. Une aide de 9 024,25 € nous a été accordée sur une facture globale de 19 852,03 €.



MATÉRIELS

Le matériel reste pour la commune une charge importante constante, mais qui reste indispensable pour l'entretien de nos équipements et espaces publics. Début 2021, la commission s'est réunie pour étudier la rentabilité du matériel roulant. A l'issue de cette rencontre, nous avons décidé de vendre le tracteur Massey Ferguson qui présentait un souci mécanique (boîte de vitesse) et réalisait peu d'heures.

Quant au tracteur CLASS, il va subir une grosse révision qui sera réalisée en interne par les employés communaux et des élus. En ce qui concerne le fourgon benne, la commission travaille sur le remplacement de celui-ci car il nous montre plusieurs points de faiblesse.



PLAN D'EAU



L'année s'achève avec satisfaction tant sur le plan financier que sur les prises effectuées.

Les pêcheurs ont pu repartir avec de beaux poissons : brochets, carpes, tanches...

Pour cette fin d'année, la commission souhaitait vivement réaliser la vidange triennale pour recenser les différentes espèces. Cependant, les conditions météorologiques de ces derniers mois n'apportant qu'une faible pluviométrie et un arrêté départemental interdisant les

vidanges, nous ont obligés à repousser celle-ci à l'année prochaine. Cela ne nous empêche pas de ré-empoissonner notre plan d'eau comme il se doit.

Rendez-vous donc fin mars pour l'ouverture. Merci à nos trois contrôleurs qui œuvrent pour le bon fonctionnement de la pêche. Si quelqu'un est intéressé pour rejoindre l'équipe, il sera le bienvenu.

Ouverture de la pêche : 26 mars 2022.

Fermeture de la pêche : 06 novembre 2022.



Horaires d'ouverture :

De 7h00 au coucher du soleil
en respectant les jours d'ouverture
hebdomadaire et les périodes annuelles

Prix des cartes :

Carte annuelle : Adultes 60 € / 6 -16 ans 20 €
Carte journée : Adultes 6 € / 6 -16 ans 2 €
No-kill : 25 € les 48h

TENNIS

La salle des sports est disponible par demi-journée pour jouer au tennis, du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi).

Les clés sont à retirer à la mairie.

Tarif de la 1/2 journée : 5 €

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque départementale et la mairie de Clessé mettent à la disposition du public un stock de livres et BD renouvelé régulièrement.

Ce service est entièrement gratuit.

La bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que la mairie.

Si vous avez un souhait de livre en particulier, vous pouvez en faire la demande auprès de la secrétaire de mairie.

Toutes les bibliothèques de l'Agglo2B sont également gratuites.



ÉCOLE



L'école compte 83 élèves. L'organisation liée à la Covid-19 est toujours en vigueur avec les entrées séparées et le non-brassage des classes. À la demande des enseignantes, une deuxième ATSEM a été affectée à la classe des GS/CP 2h15 par jour. Ainsi Laurence ROY et Adeline BRUNET assistent les enseignantes au quotidien.



La vente de la maison de l'école a entraîné des modifications pour l'entrée de la garderie périscolaire et la cour. Ceci a été l'occasion de repenser l'aménagement intérieur de la cour des maternelles. Le bac à cailloux a été déplacé afin de créer un coin de verdure avec plantation d'un arbre. De nouveaux jeux ont été installés, dont un toboggan (1 947 € HT).

CANTINE

La cantine continue de proposer des repas de qualité conçus en privilégiant les fournisseurs locaux et en intégrant une part de bio comme le veut la loi Egalim. Depuis la rentrée scolaire, ce sont en moyenne 82 repas qui sont servis chaque jour. Plusieurs changements ont eu lieu ces derniers mois :



⇒ Restauration scolaire : septembre a marqué le retour à un seul service, laissant ainsi suffisamment de temps aux enfants pour prendre leur repas.

⇒ Repas à domicile : après étude du coût financier de ce service et la prise en compte des normes à respecter, le conseil municipal a pris la décision de ne plus assurer ce service. Il en a redonné la gestion à l'Agglo2B qui en a la compétence. Des choix dans les menus et des repas le week-end sont possibles, options que nous n'avons pas.

⇒ Matériels : la cantine a bénéficié d'une aide financière proposée par le ministère de l'agriculture pour investir dans du matériel permettant de cuisiner plus sain et plus responsable. Une subvention de 6 263.23 € a été attribuée à la commune.

PROJET 2^{ÈME} MAM (MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES)

Le nombre d'assistantes maternelles sur la commune (ainsi qu'au niveau de l'Agglo2B) est en baisse depuis ces dernières années et certaines familles se retrouvent sans mode de garde. Pour pallier cette problématique, la commune a réfléchi à la possibilité d'aménager des locaux afin de pouvoir créer une seconde MAM. Le lieu est trouvé, il ne manque plus qu'un groupe d'assistantes maternelles souhaitant s'associer pour lancer le projet.

ÉCOLE DE VIOLINE

Pour cette année scolaire 2021-2022, l'école de Violine compte **83** élèves, répartis en quatre classes :

- **21** PS-MS avec Mme Valérie HURY,
- **17** GS-CP avec Mme Isabelle GAILLARD et Mme Anaïs GROLEAU (le mardi),
- **22** CE1-CE2 avec Mme Audrey GATARD,
- **23** CM1-CM2 avec Mme Julie JENOT.

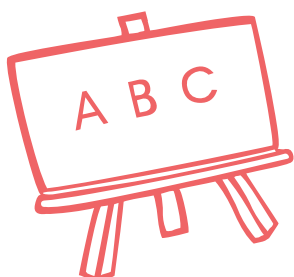


Deux employées municipales sont présentes pour aider l'équipe enseignante, Mme Adeline BRUNET, ATSEM à temps complet en classe maternelle, et Mme Laurence ROY présente deux heures par jour dans la classe des GS-CP.

Le projet commun à l'ensemble des élèves de l'école est « **Bien dans sa tête, bien dans son corps** ». Le travail portera sur l'usage raisonné des écrans, la santé, l'hygiène, l'alimentation, le sommeil, le climat scolaire, le permis citoyen, le respect de soi, de respect de l'autre, l'éducation physique et sportive...

D'autres activités sont programmées pour cette année, certaines ayant déjà été réalisées : l'école dehors, des ateliers cuisine, des randonnées, du basket, un spectacle avec Scènes de Territoire, la grande lessive, au 100e jour d'école, la suite de la correspondance avec le Burkina Faso, la découverte du monde apicole, la musique, des rencontres USEP, une sortie scolaire...

Vous pouvez retrouver les différentes activités, sorties, actualités de l'école sur le site à l'adresse suivante : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/clesse/>



PLUI—ASSAINISSEMENT GUICHET NUMÉRIQUE

PLUi

Après 6 ans de travail, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été adopté le 9 novembre 2021 en conseil communautaire de l'Agglo2B. L'enquête publique a eu lieu du 15 février au 18 mars 2021 et a recueilli 902 observations. Celles-ci ont toutes été étudiées et le PLUi a été modifié en conséquence si l'observation était justifiée.



Toutes les demandes d'urbanisme doivent désormais répondre aux exigences de ce nouveau règlement. Pour rappel, jusqu'alors, la commune de Clessé était toujours au RNU (Règlement National d'Urbanisme) car elle ne disposait ni de carte communale ni de plan local d'urbanisme.

La carte papier est consultable en mairie et la carte interactive sur le site de l'Agglo2B.

ASSAINISSEMENT

Les travaux d'amélioration des réseaux d'eaux usées (EU) et pluviales (EP) suivent leur cours au fil des demandes des communes. Cela représente un chantier colossal pour l'Agglo2B mais permet au fil des ans d'améliorer le traitement des eaux usées par la mise en séparatif des réseaux EU-EP ou par le renouvellement ou la création de stations d'épuration.

Les tarifs de la taxe assainissement ont été revus à la hausse à hauteur de 2% pour 2022.



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le SIGil'urba ».

Les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (*demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.*).

Ce téléservice sera disponible **sur le site internet de la commune et de l'intercommunalité.**

Vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, en créant votre compte sur le guichet numérique, ou en vous connectant via Franceconnect.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier.

PACTE FISCAL ET FINANCIER DÉCHETS

PACTE FISCAL ET FINANCIER

Depuis le 15 septembre 2021, l'ensemble des communes de l'Agglo2B travaille sur la révision du pacte fiscal et financier. Ce document établit le cadre des relations financières entre la communauté d'agglomération et l'ensemble de ses communes membres pour le présent mandat. Ce pacte sera voté en mars 2022.

Thèmes abordés :

- ⇒ Politique financière et de solidarité,
- ⇒ Fiscalité,
- ⇒ Capacité financière, prospective et PPI (plan pluriannuel d'investissement),
- ⇒ Mutualisation.

DÉCHETS

Des bacs de pré-collecte pour les déchets recyclables et les verres ont été mis en place dans les différentes salles de la commune (Espace Carmin, office de la salle des sports, club house, salle des associations, foyer des jeunes).

Les déchets des professionnels : vous trouverez les informations sur la gestion de vos déchets (conditions, tarifs...) sur le site de l'Agglo2B : Onglet environnement / Gestion des déchets / Déchets professionnels.

Annuaire des réparateurs : www.reparateurs.artisanat.fr

Trouvez des réparateurs près de chez vous pour donner un second souffle à vos matériels : c'est bon pour votre porte-monnaie et c'est bon pour la planète (moins de production et de recyclage).

- ⇒ L'incinération des déchets verts est soumise à une déclaration de la mise à feu faite auprès de la mairie (site internet de la commune pour connaître les conditions et télécharger le formulaire).

Le dépôt sauvage, c'est interdit!

Tout dépôt de déchets même au pied des conteneurs collectifs est interdit et considéré comme un dépôt sauvage. Il est donc passible d'une facture de 110 € pour frais de nettoyage (règlement de collecte de l'Agglomération) voire une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (art R.632-1 du code pénal).



ANTENNE RELAIS

Après plusieurs années d'attente, la bonne nouvelle est enfin tombée en février 2021 : la commune de Clessé a été retenue pour bénéficier de l'implantation d'une antenne relais 4G de téléphonie mobile.

C'est dans le cadre du programme de couverture mobile ciblée et par arrêté ministériel du 17 décembre 2020 que les quatre opérateurs (Orange, SFR, Bouygues et Free) doivent installer leur relais sur le pylône construit par Orange.

L'antenne d'environ 30 mètres sera installée sur le boulodrome derrière le terrain de foot et la mise en service doit être effectuée maximum 2 ans après la date de l'arrêté, soit avant fin décembre 2022. À ce jour, la date prévisionnelle de mise en service est fixée au 31 août 2022.



Simulation antenne relais

FERMETURE DU SALON DE COIFFURE



Après 36 ans d'activités à Clessé, Christine a fermé son salon de coiffure le 30 septembre dernier pour bénéficier d'une retraite bien méritée. D'abord installée au lieu-dit la Tessonnière puis dans le bourg, elle a coiffé des milliers de têtes au gré des modes, accompagnée d'apprenties ou d'ouvrières.

Au grand regret de Christine, suite à l'arrêt de son activité, sans repreneur, le salon reste porte close depuis quelques mois. Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, un projet de reprise est en cours. Si celui-ci aboutit, le salon pourrait réouvrir en mars avec, aux ciseaux, une coiffeuse venue d'une région voisine.

TRAVAUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Comme vous avez pu le voir depuis plusieurs mois sur les voies communales et départementales, de multiples tranchées sont réalisées par l'entreprise BOUYGUES. Ces travaux consistent à enfouir l'ensemble des lignes électriques aériennes à 3 fils qui sont en majorité en périphérie du bourg et à supprimer également les poteaux bétons. Les travaux de terrassement vont s'étendre jusqu'au printemps 2022 comprenant donc les tranchées, la pose de transformateurs à différents lieux et ensuite la dépose des poteaux.



Si vous avez des questions et des remarques sur ces travaux, n'hésitez pas à envoyer un mail ou à appeler la mairie.

JESSIE RAVELEAU PEINTURE

Jessie RAVELEAU, artiste-peintre depuis le 13 octobre 2021 sur la commune de Clessé, vous propose des toiles contemporaines et personnalisées. Abstrait ou portrait, tout est possible pour Jessie qui travaille à partir de photos.



Disponible par téléphone au 06 85 85 14 27, il est également possible de suivre les nouveautés sur Facebook (page Jessie Raveleau Peinture), sur Instagram (Jessie.Raveleau.Peinture) ou sur le site officiel www.jessie-raveleau-peinture.fr.

LA BRASSERIE FURIE DOUCE A OUVERT SES PORTES EN JUIN 2021.

C'est au 21 route de Moncutant à Clessé que la brasserie Furie Douce est implantée depuis le début de l'année 2021. La brasserie est gérée par Julien BERTRAND (Clessé), Pascal SAGE (St Aubin le Cloud) et Sébastien BOUTET (Boismé).



Une gamme de 6 bières existe déjà puis d'autres devraient voir le jour en 2022. Environ 50 000 litres de bières artisanales bio y ont été produits de mai à décembre.

Sur place, une boutique de vente directe est ouverte tous les jours de 10h à 18h et il est possible de visiter la brasserie et de déguster ses bières tous les vendredis après-midi de 17h à 20h. Plus d'infos sur le site www.furie-douce.fr ou Facebook Bières Furie Douce.

NOUVELLES BRÈVES

TÈRRA AVENTURA



En place depuis le 26 juin 2021, l'office de tourisme de l'Agglo2B a ouvert un jeu à base d'indices sur nos circuits de randonnée. Cette chasse aux trésors nommée « Heureux qui comme Ulysse ... » peut se faire en VTT ou en marchant sur une distance de 11 km.

Chaque joueur avance en trouvant des indices et à l'arrivée se trouve le Poi'Z « Ziclou » en récompense. Le départ est situé place de la mairie, ensuite il suffit de suivre les indications sur l'application de votre smartphone et c'est parti pour environ 2 à 3 heures au cœur de notre commune rurale.

UNE NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE À LA MAM « VIOLETTE ET CAPUCINE »

Après avoir travaillé 19 ans dans une animalerie, Élodie GRELLIER, 39 ans, domiciliée à la Chapelle St Laurent s'est reconvertie dans la petite enfance.

Son agrément d'assistante maternelle en poche, elle a rejoint Céline et Barbara à la MAM (maison d'assistante maternelle) le 1er Juillet 2021.



LES ÉTOILES DE CLESSÉ



Le nouveau club de netball, Les Étoiles de Clessé, a connu un excellent premier trimestre à la salle omnisports dans laquelle la mairie a financé le tracé du terrain. Les 28 membres francophones et anglophones font de grands progrès en partageant ce nouveau sport d'équipe.

Ils ont apprécié leur premier match amical contre le Vasles netball Club en décembre et attendent avec impatience d'autres matchs l'année prochaine.

Pour cette nouvelle activité, la mairie a réalisé le tracé d'un terrain de netball ainsi que 4 terrains de badminton. La commune va donc investir dans des filets de badminton. Si ces sports vous intéressent, n'hésitez pas à vous faire connaître.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année, riche d'une équipe soudée et dynamique, l'APE innove en multipliant les opérations inédites grâce à l'aide des parents d'élèves de l'école de Clessé. Dès la rentrée de septembre 2021, une vente de produits locaux a été organisée afin de mettre en lumière différents producteurs de la commune. En décembre, l'APE n'a pas proposé une, mais deux ventes, comprenant les traditionnels chocolats de Noël, ainsi que la vente de sapins Nordmann, en collaboration avec un producteur de Poitiers. Le passage intimiste du Père Noël dans chaque classe de l'école a clôturé l'année 2021, pour le plus grand bonheur des enfants.

Après deux ventes à succès, c'est une vente de pizzas qui aura lieu en février. Nouveauté, les pizzas seront désormais accompagnées d'une vente de bières Furie Douce pour ajouter de la convivialité à vos soirées pizzas.

En mai 2022, l'APE entreprend une vente « Initiative » : tous les parents d'élèves auront la possibilité d'immortaliser le dessin de leur enfant sur un objet du quotidien (tasse, sac, porte-clés, ...). Enfin, la kermesse se tiendra en juin 2022 pour fêter la fin de l'année scolaire, et féliciter tous les enfants de leur travail.

L'ensemble de ces actions a permis d'aider financièrement les projets d'école, les sorties pédagogiques, mais également l'un des plus gros projets de l'APE cette année : l'embellissement des cours de récréation en étroite collaboration avec la commune de Clessé. Ont été installés :

- ⇒ des tourets aménagés en jeux extérieurs,
- ⇒ un pot de fleur géant accueillant un arbre mort prêt à être décoré,
- ⇒ des bureaux d'écoliers remis à neuf,
- ⇒ deux structures ludiques installées dans la cour des plus petits,
- ⇒ des paniers de basket sur pied dans la cour des grands.

L' APE tient à remercier la municipalité, ainsi que les enseignantes, les parents volontaires pour leur aide, leur soutien, leur contribution lors des manifestations.

En octobre 2021 a été réélu le même bureau.

- Présidente : Sylvie AIGUILLON
- Secrétaires : Jessie RAVELEAU et Mélissa RIBEIRO
- Trésorières : Marie ONILLON et Céline INGREMEAU



COMITÉ DES FÊTES

Après avoir été stoppé dans son élan en 2019, le comité des fêtes a été contraint de se mettre en pause pendant deux ans.

Aujourd'hui, les membres du comité souhaitent remettre en place de nouvelles manifestations à Clessé. Ils se sont réunis en octobre dernier pour élire le nouveau bureau composé de deux co-présidents : Nicolas POUET et Angélique CABANAC, d'une trésorière : Catherine MORIN, et d'une secrétaire : Cathy PEROCHON.

Au programme du calendrier de cette année 2022, si le contexte sanitaire le permet, nous vous proposons :

- ⇒ **CLESSÉ en Fête** qui aura lieu cette année le 27 août, où nous attendons les participants pour les traditionnels jeux dans l'après-midi et la soirée repas. Pour cette année, un redécoupage de la commune a été fait pour que les affrontements n'opposent plus que deux quartiers.
- ⇒ **CLESSÉ en Rando** pour un après-midi de marche le 17 septembre. Quatre circuits seront proposés afin que la randonnée soit accessible à tous : des plus aguerris aux jeunes enfants ainsi qu'aux poussettes.
- ⇒ **En fin d'année**, un vide grenier « spécial jeux-jouets » verra potentiellement le jour, pour permettre à chacun (vendeurs et acheteurs) d'y trouver son compte avant les fêtes de fin d'année.

2022 est une année qui s'annonce belle en projet, c'est pourquoi le comité des fêtes espère vous retrouver aux différents événements de l'année et invite tous ceux qui le souhaiteraient à nous rejoindre pour l'organisation. N'hésitez pas à vous adresser à l'un des membres du comité



Comme pour la plupart des associations, l'année 2021 a été un peu particulière. La majeure partie de l'année a été plutôt calme avec des activités sportives au ralenti. Nous attendions avec hâte la rentrée de septembre pour repartir du bon pied, se revoir et ainsi réfléchir à de nouveaux projets. L'association compte à ce jour environ 90 adhérents et 9 bénévoles œuvrant au sein du conseil d'administration. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour nous rejoindre.

Loisirs et Partage est preneuse de nouvelles idées, vous pouvez nous les transmettre par mail.

Contact : Nadia BLANCHARD 06 85 93 42 05 ou Delphine BOISSINOT 06 99 02 86 54 ou par mail classe.loisirsetpartage@yahoo.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/loisirs.partage>

L'adhésion annuelle est de 10 €.

Certaines activités sont en suspens comme l'atelier Art Floral et les ateliers récréatifs pour les enfants. Ils se déroulaient durant les vacances mais nous espérons les reprendre courant 2022.

Brin de Causette (activités manuelles pour adultes) est également en stand-by.

Nous aimerions bien que cela redevienne un atelier de loisirs créatifs donc si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Catherine. Auparavant c'était le mardi de 14h à 17h mais le jour et l'heure peuvent être revus si besoin.

Renseignements : Catherine MORIN au 05 49 72 17 74.

Par manque de chef de chœur, la Chorale « La Clé des Bois » est en sommeil à ce jour.

Le Téléthon a eu lieu le dimanche 5 décembre durant lequel une trentaine de personnes a participé à un après-midi belote et jeux.

505,50 € ont été reversés à l'AFM Téléthon.

Il n'y a pas eu le traditionnel Pot-au-feu mais ce n'est que partie remise.

Le Foyer des Jeunes est ouvert à tous les clesséens de 13 à 17 ans après adhésion (12€) auprès des responsables.

Actuellement, on constate une faible fréquentation. Nous espérons organiser une soirée d'accueil en début d'année avec les jeunes clesséens pour présenter le foyer aux futurs adhérents. Ceux inscrits peuvent récupérer les clés auprès de Nadia BLANCHARD et Delphine BOISSINOT.

Horaires d'ouverture

⇒ Pendant la période scolaire :

Mercredi : 14h - 19h

Vendredi : 19h - 00h

Samedi : 14h - 01h

Dimanche : 14h - 19h

⇒ Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au jeudi : 14h - 22h30

Vendredi et samedi : 14h - 01h

Dimanche : 14h - 22h30



LOISIRS ET PARTAGE

La **Gymnastique Douce** ainsi que la **Gymnastique Tonique** comptent à elles deux environ 40 hommes et femmes de tous âges. La gym douce se déroule le mardi matin de 9h30 à 10h30. Quant à la gym tonique, le jour et les horaires ont changé. Depuis cette rentrée, le cours est le lundi soir de 19h30 à 20h30. Gabriel, le jeune coach, les fait tous bien transpirer. Les inscriptions peuvent toujours se faire en cours d'année si vous le souhaitez.

Renseignements : Delphine BOISSINOT 06 99 02 86 54.



La **Zumba** continue, toujours avec Sonia PERONNET, tous les jeudis soir de 20h30 à 21h30. Une quinzaine de motivées sont actuellement inscrites. Le cours d'une heure est découpé entre renforcement musculaire et zumba. Comme pour la gym, vous pouvez à tout moment rejoindre le groupe. La première séance est gratuite. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.



Le **Ping-Pong** compte une petite quinzaine d'adultes, d'adolescents et d'enfants avec Gilles toujours aux commandes. Les cours sont tous les vendredis soir de 18h30 à 19h45 à la salle des sports, ouverts à tous, aux jeunes et aux moins jeunes.



LES PROJETS POUR 2022...

- ⇒ Un **atelier relaxation** aura lieu le vendredi 25 mars 2022 avec Marie-Laure BERTRAND à l'Espace Carmin. Vous pouvez le noter dans vos agendas. Une inscription sera nécessaire.
- ⇒ Une **soirée info-débat** nous sommes en réflexion pour le thème. Faites nous part de vos envies. N'hésitez pas à nous écrire.
- ⇒ Une **activité badminton** devrait bientôt voir le jour. Nous vous communiquerons via notre compte Facebook l'ouverture des inscriptions. Ce serait le vendredi soir sur les horaires 18h30 à 19h45 en duo avec le Ping-Pong.

CLUB DE LECTURE CLUB DES AÎNÉS

CLUB DE LECTURE

2021 ! Les petits regroupements étant permis, le club de lecture a repris ses activités presque normalement dirons-nous ! Lors de nos rencontres, environ une fois tous les deux mois, nous présentons un livre que nous avons lu et le plus souvent apprécié. Ainsi nous découvrons des perles que nous n'avions pas repérées nous-mêmes.

Un second volet s'est ajouté progressivement à cette activité partagée : nous avons participé aux divers moments proposés par la Compagnie du Désordre :

- ⇒ juin : « ballade en notes et en mots » dans la campagne clesséenne
- ⇒ de juillet à septembre : 4 manifestations « lectures et spectacles au jardin », à la Bonnelière et à Puy Fleury,
- ⇒ octobre : « La chambre de Milena », produit et joué par Soizic et Filip, de la Compagnie du Désordre à l'Espace Carmin.
- ⇒ décembre : une première « lecture au salon » s'est déroulée chez l'habitant, et les membres du club de lecture qui le souhaitent, ont lu un texte, un conte, un extrait de livre.... Comme bon leur semblait. D'autres suivront ... en 2022 !

Dans le projet culturel réalisé par et avec la Compagnie du Désordre, il nous reste un grand moment à concrétiser.

Notez bien cette date dans vos agendas :

- ⇒ 14 mai 2022, Espace Carmin à Clessé : manifestation littéraire « A travers mots », à laquelle seront invités des écrivains.

Envie de participer ? Un renseignement ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Ghislaine ANTOINE: 06 77 80 76 77



CLUB DES AÎNÉS

Le mot du club des Aînés va pour cette année encore être très court. Depuis vingt mois notre club a tourné au ralenti ; toutes nos activités ont été annulées à cause de ce virus qui ne nous quitte pas.

Depuis septembre nous avons repris avec notre voyage dans la Sarthe qui s'est voulu une journée conviviale. Puis nous avons enchaîné les mois, octobre, novembre et décembre avec nos après-midi belote (environ 35 personnes) dans le respect des normes sanitaires.

Nous avons rassemblé tous nos adhérents le 18 décembre 2021 pour notre repas habituel.

À cette occasion, nous invitons toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre ; nous serons heureux de les accueillir.



CLESSÉ SOLIDAIRE

Accueil, rencontre, partage, dialogue, détente, coup de pouce, sont toujours les mots présents dans le groupe CLESSÉ-SOLIDAIRE ! Notre pari est réussi, puisque cette année, des personnes nouvellement arrivées sur la commune, des personnes étrangères demeurant à Clessé et des habitants de Clessé se retrouvent lors de ces après-midi !

Malgré les conditions restrictives, nous avons pu nous retrouver à plusieurs reprises en 2021. Au printemps une bonne dizaine de personnes s'est réunie autour de la table du lotissement des Trois Puits, prendre des nouvelles des uns et des autres autour d'un café et de quelques jeux oraux. En juin, une bonne vingtaine de personnes a visité l'élevage « la balade des autruches » à la Peyratte. En septembre, il y eut un après-midi jeux et fin octobre, la visite de la mine de Faymoreau où nous n'étions pas moins de trente, de générations et nationalités différentes. Les échanges, au retour de ces sorties, nous ont permis de constater que les personnes étaient ravies de ces moments.

Pour 2022, nous avons concocté un programme que nous espérons bien honorer :

- ⇒ vendredi 17 ou 24 janvier : cinéma
- ⇒ vendredi 25 mars : jeux à la salle des associations
- ⇒ vendredi 20 mai : musée de Thouars
- ⇒ vendredi 1^{er} juillet : jeux en extérieur
- ⇒ vendredi 16 septembre : jeux à la salle des associations
- ⇒ vendredi 21 octobre ou 8 novembre : visite automnale du parc oriental de Maulévrier.

Pour connaître les modalités (horaires départ, retour, covoiturage...), des affichettes sont distribuées pour chaque journée et les infos sont également sur le site de la commune environ trois semaines auparavant.

Ces activités sont ouvertes à tous. Elles permettent de faire des rencontres, d'accueillir des personnes françaises et étrangères installées sur notre commune, de briser la solitude et sans doute bien des choses encore !

N'hésitez pas à nous contacter :

<i>Dominique GUICHET :</i>	<i>05 49 72 16 34</i>
<i>Yvette ROY :</i>	<i>05 49 72 15 21</i>
<i>Christine ROCHER :</i>	<i>05 49 72 04 26</i>
<i>Marie - Thérèse RIX GEAY :</i>	<i>06 70 43 76 74</i>
<i>Maryse GRELLIER :</i>	<i>05 49 72 15 65</i>
<i>Marie - Noëlle BIROT :</i>	<i>05 49 72 17 67 ou 06 74 10 40 87</i>



COMMUNAUTÉ LOCALE

COMMUNAUTÉ LOCALE DE CLESSÉ - ST GERMAIN DE LA PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

La vie de la communauté locale, ce sont des personnes qui préparent les célébrations, qui fleurissent l'église, qui font le ménage, qui accompagnent les enfants de l'éveil à la foi, en catéchèse, à la pastorale ou en groupe ACE, le Secours Catholique et le Rosaire.

Cette année, la vie de notre communauté a été rythmée par différents événements :

- ⇒ des messes ont été célébrées 1 fois par mois soit le dimanche à 10 h30 ou le samedi à 18 h,
- ⇒ 5 baptêmes,
- ⇒ 5 enfants ont préparé et vécu la première communion et 5 jeunes leur profession de foi,
- ⇒ des mariages,
- ⇒ 14 sépultures ont été célébrées.

D'autres rencontres ont eu lieu toute l'année dont :

- ⇒ l'éveil à la foi (enfants de 3 à 7 ans),
- ⇒ la catéchèse (enfants de 8 à 10 ans),
- ⇒ la pastorale avec les jeunes (jeunes de 11 à 13 ans),
- ⇒ l'ACE (Action Catholique des Enfants) qui regroupent les Fripounets (8-11 ans) et les Triolos (11-13 ans).



D'autres rencontres ont eu lieu ponctuellement :

La Paroisse a accueilli, depuis le 1^{er} septembre, deux nouveaux prêtres : le Père Chakkochan THAZLAKKOTTOORT et le Père Jacques POIDEVINEAU. Le samedi 27 novembre après-midi, un temps de l'Avent Solidaire a regroupé de nombreux enfants et des parents de la paroisse Saint-François d'Assise à la MPT de Moncoutant. Un aumônier de prison et des visiteurs ont pu témoigner de leur engagement. Les enfants et les adultes ont également pu réaliser des crèches et des bougeoirs qui seront offerts aux prisonniers ainsi que des cartes de vœux qui ensuite seront adressées à des personnes âgées en EPHAD.

Des informations à retenir :

Regroupement des deux communautés locales de Clessé et

Saint-Germain-de-Longue-Chaume dont vous trouverez ci-après la nouvelle équipe :

Responsabilité	Nom-Prénom (Commune)	Téléphone	Mail
Délégué Pastoral	GOULEAU Michaël (Clessé)	05 49 65 83 02	benedicte78@yahoo.fr
Annonce à la foi (Baptême - Eveil à la foi – Catéchèse – Pastorale)	INGREMEAU Céline (Clessé)	05 49 72 19 58	ingremeauceline79@gmail.com
	GOULEAU Bénédicte (Clessé)	05 49 65 83 02	benedicte78@yahoo.fr
Charité (Sépultures...)	GUINFOLLEAU Serge (Clessé)	05 49 72 11 55	claudie.guinfolleau@sfr.fr
	MIMEAU Evelyne (St Germain de LC)	05 49 70 04 08	evelyne.mimeau79200@orange.fr
Secours Catholique	GUICHET Dominique (Clessé)	05 49 72 16 34	dominique.guichet79@gmail.com
	BAUDOUIN Michelle (St Germain de LC)	05 49 70 05 84	michelle.baudouin@wanadoo.fr
Vie Matérielle	TURPEAU Chantal (Clessé)	05 49 72 09 89	domichanturp@orange.fr
	GINGREAU Jean-Claude (St Germain de LC)	05 49 70 03 65	jean-claude.gingreau@orange.fr
Prière (Liturgie)	LIAULT Agnès (Clessé)	05 49 72 36 44	dominiqueliault@orange.fr
	BIGOT Nicole (St Germain de LC)	05 49 70 05 10	bigotnicole@orange.fr

DON DU SANG

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Avec la pandémie liée à la COVID19 et l'annulation de plusieurs événements le **nombre de dons est en baisse sur 2021**.

NOMBRE DE DONNS POUR NOTRE AMICALE	2020	2021
Donneurs présentés	342 (1)	301
Plasmas	22	18
Nouveaux donneurs	22	6

(1) + 17 dons par rapport à 2019

Mais nous devons rester plus que jamais mobilisés pour le don du sang !

En raison des réserves de sang affaiblies par la crise sanitaire, l'Etablissement Français du Sang (EFS) lance régulièrement des appels d'urgence à la mobilisation et vous invite à donner votre sang afin de sauver des vies et contribuer à soigner de nombreux malades.

La mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour pour répondre aux besoins des malades qui restent permanents tout au long de l'année. En effet, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner 1 000 000 de malades par an.

Voici les dates des collectes 2022

organisées à CLESSE de 16 h à 19 h :

Lundi 28 mars 2022
Vendredi 10 juin 2022
Vendredi 5 août 2022
Vendredi 28 octobre 2022



Nous comptons encore sur vous ...

La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU
 au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53
 ou jean-claude.gingreau@orange.fr
 pour prendre rendez-vous sur le site de Niort.

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre
 notre président Christian SOULARD
 au 05 49 72 11 30
 ou par mail : christiansoulard79@sfr.fr



THÉÂTRE



La pandémie du COVID19 nous a contraints d'annuler nos représentations 2021 mais l'allègement des mesures sanitaires nous permet d'envisager une saison 2022 quasi normale. Nous sommes donc à nouveau mobilisés pour vous présenter :



*Le Docteur Stern, de renommée mondiale, est l'un des plus grands spécialistes dans le traitement des troubles obsessionnels compulsifs appelés "TOC", il ne consulte que très rarement en France. Les **TOC** s'entassent, se bousculent et se mélangent dans le cabinet de ce docteur...*



Dates des représentations

samedi 26 février 2022 à 20 h 30	dimanche 27 février 2022 à 14 h 30	samedi 05 mars 2022 à 20 h 30	dimanche 06 mars 2022 à 14 h 30	vendredi 11 mars 2022 à 20 h 30	samedi 12 mars 2022 à 20 h 30
---	---	--	--	--	--

Les co-présidents :

Daniel BARIBEAUD 05 49 72 15 87 ou danielbaribeaud@sfr.fr
Serge GUINFOLLEAU 05 49 72 11 55 ou claudie.guinfolleau@sfr.fr

CYCLOS RANDONNEURS ESBC

CYCLOS RANDONNEURS CLESSÉENS

Malgré cette période sanitaire perturbée, les membres de notre club restent actifs. Un groupe de cyclo-route accompagné du club de Boismé effectue régulièrement des randonnées le vendredi matin en toute convivialité. D'autres pratiquent le VTT lors de randonnées dominicales ou sur nos circuits permanents.

L'automne dernier, nous avons commencé à aménager des petits tracés techniques le long de la Voie Verte. N'hésitez pas à les utiliser à VTT ou à pied. Pour notre **rando 2022** (VTT et marche), nous serons heureux de vous accueillir le **dimanche 24 avril**.



ENTENTE SPORTIVE BOISMÉ CLESSÉ (ESBC)

Les années se suivent et se ressemblent, malheureusement, la pandémie du COVID19 est toujours là et le championnat s'est arrêté le 24 octobre 2020, seulement 6 matchs disputés : 2 en coupe et 4 en championnat.

Nous enregistrons une baisse d'effectif, nous comptons 86 licenciés toutes catégories confondues, joueurs et dirigeants, la crise sanitaire en est sûrement la cause.

Nous avons embauché un jeune en apprentissage BP JEPS, ceci grâce aux aides de l'état pour un contrat d'un an mais qui s'achève le 19 octobre 2021. Il s'occupe principalement des U6-U9 pour les entraînements et coaches lors des rares plateaux qui ont pu se faire.

Septembre 2021, ça y est nous reprenons le chemin des stades, ça fait du bien. Cédric FRADIN reste au poste d'entraîneur principal. Nous avons engagé 3 équipes séniors. Actuellement 96 licences sont enregistrées, des jeunes de 6 ans aux séniors et des dirigeants. Une nouveauté cette saison, une section BABY FOOT est créée, ce sont des enfants de 4 ans, ils se retrouvent le samedi matin encadrés par des parents, pour pratiquer essentiellement des parcours ludiques. Merci aux municipalités de Clessé et Boismé pour leur soutien, la subvention annuelle et l'entretien des stades.

Notre assemblée générale s'est tenue le 17 septembre 2021 à Clessé et l'élection du bureau a eu lieu le 4 octobre, il est constitué de :

Président : Yohan GUICHETEAU

Vice-président : Patrice GELIN

Trésorières : Laura NIVELLE

Adjointe : Christelle BOURREAU

Secrétaire : Dominique GUICHET.

De nouveaux membres nous rejoignent :

Jordan ARNAUD - Augustin GINGREAU

Stéphane GINGREAU - Jérôme BILLY



Nous sommes toujours en quête de nouveaux bénévoles et regrettons le départ définitif de joueurs. N'hésitez pas à consulter notre site internet : es-boisme-clesse.footeo.com
A bientôt au stade et bon vent à l'ES BOISMÉ-CLESSÉ.

100 ANS MONUMENT AUX MORTS

LE MONUMENT AUX MORTS EST CENTENAIRE EN 2022

La guerre 1914-1918 a fait entre 1 500 000 et 2 000 000 de victimes en France.

Clessé, comme toutes les communes françaises, a décidé de rendre hommage à ses disparus en érigeant un monument à leur mémoire.

En 1920, une souscription est lancée en vue de la concrétisation de ce projet.

Le 1^{er} août 1920, le conseil municipal juge insuffisant son résultat (3 498 Francs), pour « *un monument digne de nos glorieux défenseurs* ». Il vote un emprunt de 3 000 F sur trente ans à compter de 1921.

Un devis est demandé : M DUPONT de Vernoux en Gâtine en présente un de 10 000 F approuvé le 17 avril 1921.

Le 19 juin 1921, le conseil décide de l'emplacement de ce monument : ce sera dans l'ancien cimetière (qui a été transféré suite à l'arrêté du Préfet en date du 7 juin 1913), « *à quelques mètres du chemin d'intérêt communal* ». Il sera financé par la souscription, 4 000 F et une somme de 9 000 F votée ce jour-là.

L'inauguration du « monument commémoratif élevé en l'honneur des enfants de Clessé morts pour la France » se déroule le 30 avril 1922 en présence de :

- M BERTON, conseiller de la Préfecture
- M MAROT, député des Deux-Sèvres
- M TAUDIÈRE, conseiller général
- MM PALUSTRE et DE WISSOCQ, conseillers d'arrondissement
- M Clément PICHERIT, maire, accompagné de conseillers municipaux

Depuis ce jour, toutes les cérémonies patriotiques du 11 novembre puis du 8 mai se déroulent au pied de ce monument.

En 2010, une plaque commémorant l'appel du 18 juin du Général De Gaulle a été apposée.

Récemment, le monument a été rénové par la peinture des grilles et du soldat par les employés communaux.

Sur deux faces du monument sont inscrits les noms des Clesséens morts pour la Patrie : cinquante pour la guerre 1914-18, trois pour 1939-45.



Le monument aux morts





RUCHER COMMUNAL

HISTORIQUE ET OBJECTIFS

La commune de Clessé s'est engagée dans plusieurs démarches environnementales (Villes et villages fleuris, Terre Saine, mise en place de composteurs). La biodiversité, même dans nos zones de bocage, est fragile et les abeilles sont de plus en plus menacées par des éléments extérieurs (frelon asiatique, pesticides, varroa, réchauffement climatique). Aussi un groupe de personnes sensibles à ces problèmes a décidé de mettre en place un rucher communal avec comme objectif de sensibiliser la population au travail de la ruche et de ses habitantes.



Nous commençons la réflexion avec quelques personnes lorsqu'une rencontre avec un apiculteur amateur a permis la mise en place au plan d'eau de cinq ruches. Cet apiculteur, ne pouvant plus s'occuper de ses abeilles, et ayant eu vent de notre projet, a souhaité nous faire don de ses ruches, de ses abeilles et du matériel qu'il possédait. Nous le remercions vivement et souhaitons rester fidèle à ses convictions, à savoir bénéficier au plus grand nombre, favoriser la biodiversité et que ce soit un rucher pédagogique.

INSTALLATION

Nous avons installé le rucher au plan d'eau avec une sécurité pour l'ensemble des promeneurs, des pêcheurs et des enfants en le plaçant dans un lieu un peu retranché. Nous avons mis trois ruches de type « Dadant », une « kenylene » et une « pédagogique » qui permet d'observer les abeilles. Cette dernière est vitrée et possède des volets pour l'obscurité.

CADRE JURIDIQUE

Aujourd'hui les ruches sont la propriété de la commune. L'emplacement satisfait aux dispositions légales. La mairie déclare tous les ans le nombre de ruches et l'emplacement du rucher à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. La mairie adhère à l'association « Abeille du Poitou ». Cette adhésion permet l'assurance des ruches et la responsabilité civile.



UCHER COMMUNAL

2021 – PREMIÈRE RÉCOLTE DE MIEL

Les ruches ont été mises en place à la fin mars 2021 et dès le printemps nous avons eu une première récolte de miel d'environ 35 kg, avec trois colonies productives.

Au cours du mois de juin, nous avons mis en place une colonie dans la ruche pédagogique et une autre dans la ruche kényane.



Fin août, nous avons récolté 50 kg sur deux ruches, la troisième ayant décidé de se reposer et de stocker le miel pour son besoin personnel. Après discussion avec la municipalité nous avons donné un pot de 120 gr de miel à chaque enfant, enseignant et personnel de l'école de Violine.

Nous avons vendu à petit prix des pots de 500 gr à l'association des parents d'élèves de Clessé qui les a revendus lors de son marché de produits locaux.

Enfin, il restait environ 140 pots de 250 gr qui ont été mis en vente lors du 1^{er} week-end de décembre, au profit du Téléthon.

LE RUCHER COMMUNAL PÉDAGOGIQUE

Le rucher pédagogique est un moyen pour les enfants et les citoyens de se familiariser avec les abeilles. Le rucher, installé sur un lieu fréquenté, permet également de comprendre la vie des abeilles domestiques, notamment leurs rôles sur la pollinisation des plantes, des fleurs et leur place indispensable à la biodiversité.

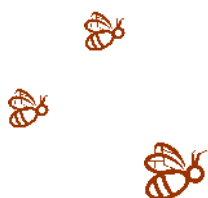
L'année scolaire 2021 – 2022 verra trois moments avec les enfants de l'école de Violine. Le vendredi 15 octobre, les quatre classes ont découvert comment les abeilles font le miel et leur rôle pour la planète.

En février, nous montrerons le matériel et les tenues indispensables à l'apiculteur ainsi que les abeilles dans la ruche pédagogique.

Vers fin avril, début mai, nous pourrions extraire le miel des hausses dans un lieu sécurisé.



Pour 2022, Louis-Marie, Robert, Jean-Luc et Dominique souhaitent étoffer leur équipe avec de nouveaux bénévoles désirant se familiariser avec le monde des abeilles.



RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

05 49 72 01 02

communeclesse@wanadoo.fr

www.clesse79.fr

Facebook : Mairie de Clessé 79



Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition. Si besoin, prenez rendez-vous à la mairie.

Tarifs photocopies :

	NB		Couleur	
	A4	A3	A4	A3
Particulier	0,10 €	0,20 €	0,65 €	0,75 €
(recto-verso)	+0,05 €		+0,15 €	
Association	0,08 €	0,18 €	0,50 €	0,60 €
(recto-verso)	+0,02 €		+0,20 €	

Tarifs cimetière:

Concessions	Trentenaires	60€
Cavurnes	Trentenaires	200€
	Cinquantenaires	300€
Columbariums	Trentenaires	460€
	Cinquantenaires	770€
Jardin du souvenir		Gratuit

AGENCE POSTALE 05 49 72 01 00 - communedeclesse@yahoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 10h15 à 12h30

Mardi - Jeudi : 13h30 à 15h45

Samedi : 9h30 à 12h10

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 14h30 / Samedi : 11h

DÉFIBRILLATEURS



Deux défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune, le premier à l'entrée de la mairie et le deuxième au terrain de sport.

LE MAINTIEN A DOMICILE

ADMR LA CHAPELLE LARGEASSE

2 rue de la poste
79240 Largeasse
05 49 65 15 71
admr.lachapelle@fed79.org
www.fed79.admr.org



CIAS

2, place du Millénaire
79300 Bressuire
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr



FAMILLES RURALES

7 Boulevard de Saint-Porchaire
79300 Bressuire
05 49 80 03 59



REPAS A DOMICILE

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Il permet de garder une alimentation équilibrée, notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social) de l'Agglo2B assure ce service auprès des usagers du territoire. Il vous propose :

- Des repas équilibrés, livrés du lundi au dimanche, pour tous les jours de la semaine, 365 jours /an,
- Formule déjeuner ou formule midi + soir,
- Choix entre 2 menus,
- A partir de 3 jours minimum par semaine,
- Les régimes spéciaux sont pris en compte.

Les livraisons sont assurées par un agent du CIAS en liaison froide 4 fois par semaine pour 7 jours de repas.

Tarifs 2022 :

- 9,46€ pour un déjeuner,
 - 15,51€ pour un forfait déjeuner/diner,
 - 17,51€ pour un forfait 2 personnes.
- Contact : 05 49 81 75 75 ou social@agglo2b.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE CLIC

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination g rontologique) est un lieu d' changes et de proximit , gratuit, qui a pour missions d'**informer et d'orienter les personnes  g es de plus de 60 ans** et leurs familles sur tous les domaines de la vie quotidienne (aide m nag re, aide   la vie quotidienne, service de portage de repas, t l alarme, soins   domicile,  tablissement d'accueil, h bergement temporaire, aide aux aidants, loisirs...). Il existe 6 antennes dans le d partement (dont Bressuire et Parthenay). **Num ro d'accueil et d'information : 05 49 06 63 63**

<https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-agees/les-centres-locaux-dinformation-et-de-coordination-gerontologique>

TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous  tes sans moyen de locomotion, et vous avez un besoin occasionnel de d placement, vous pouvez faire appel   la structure dont la commune d pend pour trouver un conducteur b n vole. C'est l'association du Secours Catholique du Moncoutantais qui g re le secteur de Moncoutant (dont Cless ). Pour b n ficier de ce service, vous devez vous inscrire (une seule fois) aupr s de l'association. Un simple appel ensuite   un num ro unique, le 06 83 81 16 63, permet de vous mettre en relation avec le conducteur qui viendra vous chercher chez vous. Le conducteur est b n vole, vous devrez simplement r gler les frais kilom triques qui s' l vent   0,38   du km.



Vous souhaitez devenir conducteur b n vole ? Contactez le Secours Catholique du Moncoutantais au 06 83 81 16 63 pour vous inscrire. **Pour vous aider dans vos d marches administratives**, un r f rent local a  t  mis en place. Pour Cless , il s'agit de Mme Dominique GUICHET que vous pouvez contacter au 05 49 72 16 34 (de pr f rence aux heures des repas).

LE P RISCOLAIRE

Afin de r pondre au besoin des familles, l'accueil p riscolaire est ouvert avant et apr s l' cole. Il propose des temps de jeux et des activit s vari es r pondant aux envies et au rythme des enfants.



lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20   8h50 et de 16h30   18h45

Les p'tits Loups : 05 49 72 03 74 / 06 26 11 63 79

LES MERCREDIS   LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

L' quipe d'animation accueille votre enfant en journ e ou en demi-journ e, avec ou sans repas. Elle propose   votre enfant des activit s  ducatives de qualit , offrant la possibilit  de choix et de la diversit  dans les animations propos es. P riloisirs et navette le matin   Cless  (7h30-9h) www.agglo2b.fr

VACANCES   LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

D couverte, exploration, jeux... pour le plaisir des petits et grands ! L' quipe d'animation vous accueille avec votre enfant et lui proposera de passer de bonnes vacances autour d'un projet th matique. Ouvert lors des vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps, en juillet, 3 semaines en ao t

P riloisirs et navette le matin   Cless  (7h30-9h) sous r serve d'un nombre d'inscrits suffisant.

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BLANCHARD Nadia - 1 Rimbert 06 85 93 42 05

Mme BOURREAU Christine - 8 route de Parthenay 05 49 72 18 14

Maison des Assistantes Maternelles « Violette et Capucine » (MAM)

3 Chemin de la Bodinière 09 51 91 86 01

Mme DALLET Céline 07 83 44 40 13

Mme BROSSET Barbara 07 70 69 92 40

Mme GRELLIER Élodie 06 88 58 92 21

RELAIS PETITE ENFANCE K'RAM'L

Le Relais petite enfance est un service d'information pour les parents et les assistantes maternelles. Il propose également des matinées d'éveil, en itinérance sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ces moments conviviaux ont lieu sur Clessé certains mardis, selon un calendrier établi au semestre, de 9h30 à 11h30 à la salle des associations. Pour plus d'informations, contactez l'animatrice du Relais Petite Enfance au : 06 24 24 40 59

LE PARCOURS DU CITOYEN

Un partenariat défense/éducation nationale en trois étapes a été mis en place au service des jeunes.

1^{ère} étape : L'enseignement de défense

Dispensé au collège puis au lycée, il permet de renforcer le lien armée-nation en sensibilisant les jeunes au devoir de défense.

2^{ème} étape : Le recensement

Obligatoire dès 16 ans (et jusqu'à 3 mois après la date anniversaire) pour les garçons et les filles. Il faut se présenter à la mairie du domicile avec une pièce d'identité nationale. Le recensement déclenche la convocation pour la journée défense et citoyenneté et l'inscription sur les listes électorales. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez aussi la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis recensement, JDC et service national.

3^{ème} étape : La journée défense et citoyenneté (JDC) :

Quatre thèmes sont abordés durant cette journée :

- * Les droits et les devoirs des citoyens,
- * Une information sur les enjeux de la défense,
- * L'aide à l'insertion par des tests adaptés,
- * L'aide au recrutement dans divers domaines de la défense.

Important : Le certificat de participation à la JDC est **obligatoire** pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état, ainsi qu'au permis de conduire.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au Centre du Service National de Poitiers

Adresse : Quartier Aboville - BP 647 - 86023 POITIERS CEDEX

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr - Tél : 05 49 00 24 69

OÙ ET COMMENT OBTENIR?

POUR OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	CONDITIONS, PIÈCES À FOURNIR ET OBSERVATIONS
Carte d'électeur	Mairie du domicile Ou internet	Être français et majeur, jouir de ses droits civiques et politiques. Présenter pièce d'identité et justificatif de domicile. L'inscription sur les listes électorales s'effectue toute l'année à la mairie ou sur internet via Service-Public.fr. À la suite de ces formalités, vous recevrez votre carte électorale. Les changements d'adresse doivent être signalés en mairie ou par internet via Service-Public.fr
Copie acte décès	Mairie du lieu de décès	Date décès - Nom et prénoms du défunt Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée
Copie acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms et date du mariage Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée
Copie acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et date de naissance Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée
Extrait casier judiciaire	Internet	https://www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	DEMANDE DE PASSEPORT
Pièces à fournir : Dans tous les cas	
Pré-demande effectuée sur https://ants.gouv.fr ou cerfa (sauf en cas de renouvellement d'un passeport biométrique)	
2 Photographies (moins de 6 mois, fond uni bleu clair ou gris clair) + Justificatif de domicile de moins d'1 an (original)	
	Timbres fiscaux : 17 € (- 15 ans), 42 € (15-18 ans), 86 €(adulte) achetés sur : https://timbres.impots.gouv.fr via la pré-demande
Cas particulier	
Première demande : extrait de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (de moins de 3 mois) ou passeport (original + copie) ou original carte d'identité	
Renouvellement : l'ancienne pièce d'identité (originale) ou ancien passeport (original + copie) Extrait de naissance avec filiation (si CNI ou passeport périmé depuis plus de 5 ans)	
Pour les mineurs : pièce d'identité du parent ou tuteur qui signe l'autorisation parentale (originale)	
En cas de perte ou vol : la déclaration de perte ou vol et 25 € en timbres fiscaux (https://timbres.impots.gouv.fr) + extrait de naissance avec filiation ou passeport valide	En cas de perte ou vol : la déclaration de perte ou vol + extrait de naissance avec filiation ou CNI valide
Changement d'état civil : extrait de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance portant la mention du changement	
Parents séparés ou divorcés , en cas de garde alternée : la décision de justice	
A savoir	
Présence : la présence du titulaire du titre est obligatoire à la demande et à la remise (enfant et adulte), présence obligatoire uniquement à la demande pour les enfants de moins de 12 ans Le mineur doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur)	
Pour un renouvellement : l'ancienne pièce d'identité (ou passeport) sera conservée par la Mairie lors de la délivrance de la nouvelle	
Justificatif de domicile : facture d'eau, d'électricité, de téléphone, y compris mobile, taxe d'habitation ou foncière, avis d'imposition... A défaut de justificatif à votre nom, vous devez fournir : un justificatif de domicile de l'hébergeant + sa pièce d'identité originale + une attestation sur l'honneur certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois.	
Renouvellement de carte d'identité délivrée entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013 : la durée est renouvelée de 5 ans pour les personnes majeures au moment de l'établissement de la carte. Attention : certains pays refusent ces cartes. Se renseigner auprès de votre mairie ou sur www.diplomatie.gouv.fr (dossier pays / conseils aux voyageurs)	CARTES GRISES : Pour les demandes de cartes grises : Je me rends sur https://immatriculation.ants.gouv.fr et je suis les étapes
Prendre rendez-vous (impérativement) aux mairies de Parthenay, Bressuire, Moncoutant une fois que la pré-demande sur le site internet est imprimée et que le dossier est complet.	

LOCATIONS SALLES

TARIFS DE LOCATION EN €		Espace Carmin (avec office)	Maison des asso- ciations	Cantine (avec cuisine)	Salle de sports
Mariage					
Commune	1 jour	175	x	x	98
	2 jours*	262	x	x	147
Hors commune	1 jour	258	x	x	149
	2 jours	387	x	x	223
Vin d'honneur (salle de sport+office)					
Commune		x	x	x	57
Hors commune		x	x	x	98
Repas de famille / banquet de classe / pique-nique / buffet campagnard					
Commune	1 jour	113	55	107	62
	2 jours	169	82	160	93
Hors commune	1 jour	175	88	160	98
	2 jours	262	132	240	147
Manifestations à but non lucratif					
Associations communales		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Associations hors communales		82	41	41	52
Manifestations à but lucratif (ex: loto / théâtre / belote / tarot / vide-grenier / palets / thé dansant ...)					
Associations communales		67	28	28	46
Associations hors commune		103	41	x	72
Personnes privées et sociétés hors communes		124	52	x	82
Soirées dansantes avec repas					
Associations communales		160	x	x	75
Associations Hors commune		237	x	x	113
Personnes privées et sociétés hors communes		247	x	x	124
Réunion - Congrès - Assemblée générale					
Commune		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Hors commune		82	41	41	52
Options					
Nettoyage		124 **	36	72	72
Vidéoprojecteur + écran motorisé (caution 300€)		41	x	x	x
Utilisation cuisine		72	x	inclus	57
Utilisation lave-vaisselle		31	x	31	x
Caution		120	100	100	100

* Location sur 2 jours : 2e journée à 1/2 tarif

** Pour Espace Carmin, nettoyage salle, bar, sanitaires et office

La totalité de la somme de la location sera payée lors de la réservation.

Caution : lors de locations, certaines salles et notamment la cuisine, sont restituées sans être nettoyées. Pour éviter ce genre de problèmes, une caution est demandée à la remise des clés et retenue, en partie ou en totalité, si les locaux ne sont pas rendus propres ou s'il y a des détériorations. Les seuls cas d'annulation possibles sont la maladie grave sur production d'un certificat médical ou le décès d'un proche avec le bulletin de décès.

Horaires de fermeture : Selon la réglementation, l'ensemble des manifestations qui ont lieu dans une salle communale sont tenues de se terminer à 1 heure du matin. Toutefois, le Maire a la possibilité d'accorder, sur demande, une dérogation jusqu'à 3 heures du matin pour les fêtes à entrées payantes, et, jusqu'à 4 heures pour les soirées familiales. Dans tous les cas, il est recommandé aux utilisateurs des salles de respecter la tranquillité des riverains.

TARIF MATÉRIEL COMITÉ DES FÊTES

MATÉRIEL	Qté.	TARIF asso.	TARIF Commune	TARIF Extérieur	CAUTION
ARMOIRE CHAUFFANTE	1	GRATUIT	50 €	Pas de loc	50 €
ARMOIRE FRIGORIQUE	1	GRATUIT	GRATUIT	Pas de loc	NON
BARBECUE	3	GRATUIT	20 €	30 €	30 €
FONTAINE A APÉRITIF	1	GRATUIT	30 €	Pas de loc	100 €
GAUFRIER	5	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
GRANDE BUVETTE (16m)	1	GRATUIT	30 €	60 €	100 €
JEU DE LA GRENOUILLE	1	GRATUIT	GRATUIT	20 €	NON
PERCOLATEUR	1	GRATUIT	15 €	Pas de loc	50 €
POT À CAFÉ	1	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	NON
PETITES BUVETTES (3m*3m)	2	GRATUIT	15 €	30 €	100 €
PIQUETS DE BALISAGE	30	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	NON
PODIUM (60 m2)	1	GRATUIT	100 €	150 €	150 €
RÉCHAUD	2	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
SONO	1	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
TABLES BANCS	Au mètre	GRATUIT	1 € le mètre	1,50 € le mètre	NON
TRÉTEAUX	88 Plastique 144 Fer	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
VAISSELLE		GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	Facturation articles manquants
TOILETTES	1	GRATUIT	30 €	Pas de loc	100 €

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter les employés communaux
au **06 30 47 30 02**

Si besoin de leur service pour le transport de tables et chaises :
15€ / trajet pour les Clesséens et 50 € hors communes

NUMÉROS UTILES

PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DE CLESSÉ

A.F.N— U.N.C	Jean SOULARD	05 49 72 06 60
Association de Parents d'Élèves	Sylvie AIGUILLON	05 49 65 88 81
Boule en bois Clessé « La bonne espérance »	Christian VOUHÉ	05 49 72 17 70
Boule en bois Laubréçais « La Vaillante »	Jacky MOTARD	05 49 72 44 63
Club de l'Amitié	Roger LEMAY	05 49 72 06 97
Comité des Fêtes	Nicolas POUET Angélique CABANAC	06 37 51 62 80 06 28 92 17 94
Donneurs de sang	Christian SOULARD	05 49 72 11 30
Entente Sportive Boismé Clessé (E.S.B.C)	Yohan GUICHETEAU Patrice GELIN	06 81 24 95 39 06 44 72 59 05
Loisirs et partage	Nadia BLANCHARD Delphine BOISSINOT	05 49 80 40 88 05 49 72 07 07
Théâtre « Pieds au Plancher »	Daniel BARIBEAUD Serge GUINFOLLEAU	05 49 72 15 87 05 49 72 11 55
V.T.T Cyclos randonneurs Clesséens	Dominique LIAULT	05 49 72 36 44

AUTRES NUMÉROS

Syndicat des Eaux du Val de Thouet (SEVT)	05 49 66 01 06
Urgence Dépannage (fuites)	06 86 92 63 07
SEOLIS (électricité)	09 69 39 79 01
Dépannage	09 69 32 14 11
Assistante Sociale	05 49 72 62 75
Centre anti-poison Bordeaux	05 56 96 40 80
Centre anti-poison Angers	02 41 35 33 30
Gendarmerie	05 49 72 60 01



NOS CORRESPONDANTS PRESSE LOCALE

Jean-Claude GAILLARD « La Nouvelle République »	09 67 32 98 54
Georges MICHENOT « Le Courrier de l'Ouest »	05 49 72 88 90

COMMERÇANTS—ARTISANS

BOULANGERIE - PÂTISSERIE	Boulangerie MARQUIS	05 49 72 01 11 Horaires d'ouverture: Du mardi au samedi: 8h à 20h30 Dimanche: 8h à 13h30
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE	SANITHERM www.sanithermbressuire.com	05 49 74 04 44 / 06 73 51 32 28 contact@sanitherm-bressuire.com
CARRELAGE- FAÏENCE	BLANCHARD Jérôme www.carreleur79.fr	05 49 80 40 88 / 06 83 55 59 24 blanchard-carrelage@orange.fr
CARRIÈRE MOUSSET	LAUBREÇAIS GRANULATS	05 49 72 06 44
COIFFURES	ANTOINE Ghislaine (à domicile)	06 77 80 76 77
	PLAUD Virginie (à domicile)	06 30 68 99 16
COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT	CAVAC	05 49 72 08 42
DISCO MOBILE	Studio Night David TANCHÉ	05 49 72 07 11 / 06 84 55 80 37 tanche.david@orange.fr
ÉPICERIE- BAR - TABAC - JOURNAUX - LOTERIE	Le Relais des 2 moulins FERNANDEZ Hortense www.laboutiquedhortense.fr	05 49 65 30 23 Horaires d'ouverture: Lundi-Mardi- Jeudi: 7h30 à 13h 15h à 19h30 Vendredi et samedi: 7h30 à 13h 15h à 20h Dimanche: 8h à 13h 17h à 19h30
GARAGES	Garage TALBOT	05 49 72 01 16
	EUROREPAR - CLESSE AUTOMOBILES	05 49 72 01 01
MAÇONNERIE COUVERTURE	SARL AIGUILLON	05 49 95 60 31 sarlaiguillon@orange.fr
MÉDECIN	MOREAU Jean-François	05 49 72 53 46
MENUISERIES	GUILLON Ludovic	05 49 72 51 44
MENUISERIE- ÉBÉNISTERIE TOUS TRAVAUX	CHEVRIER Joël	05 49 72 07 34 / 06 87 12 55 63 jochevrier@wanadoo.fr
MENUISERIE- PARQUETS	ABL - BROSSARD Aurélien et Ludovic MERCERON Aurelien	06 52 33 49 61 / 06 70 06 64 86 06 86 78 25 34 aurel.brossard.ludo@gmail.com
MENUISERIE - PLACO	GERBIER Thierry	05 49 74 04 33 / 06 81 04 57 37 ct.gerbier@orange.fr
NETTOYAGE BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE LAVAGE FAÇADES, MURS, TERRASSES TRAITEMENT ANTI - MOUSSES	SARL GRELLIER GRELLIER Alexandre	05 49 72 15 98 06 83 05 34 52
PAYSAGISTE	CREAVENIR PAYSAGE BOCHE Pierrick	06 31 78 08 74
PEINTRE	CAILLERET Alexis	05 49 72 52 02 / 06 85 41 26 36 cailleretalexis@orange.fr
PLACO-JOINTS	GERBIER Damien	05 49 74 01 43 / 06 78 77 81 99
PLATRIER-PLAQUISTE-JOINTEUR	MAROLLEAU François	06 45 49 86 65 fmarolleau1005@laposte.net
TRAVAUX DE TERRASSEMENT DRAINAGE ET AUTRES	SAS PÉROCHON PÉROCHON Arnaud	05 49 72 52 17 / 06 48 29 12 25 jean.perochon79@gmail.com
VENTE DE PRODUITS NATURELS	ANTOINE Ghislaine	05 49 72 51 09
VIDANGES FOSSES SEPTIQUES ET AGRICOLE-TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT	BLANCHARD Dominique Les Vidanges Blanchoises	06 72 81 38 62 contact@lesvidangesblanchoises.fr
ARTISTE PEINTRE	RAVELEAU Jessie www.jessie-raveleau-peinture.fr	06 85 85 14 27

AGRICULTEURS

EXPLOITATIONS	ADRESSES	PRODUCTIONS
DESCOUT Jérôme	Les champs blancs	Volailles
EARL BERTIN	Bel-Air	Veaux
EARL GUITTON Jacky et Nathalie	La Lande	Bovins viande, caprins
EARL L'ÉTANG (Blanchard)	La Verrie	Cultures de vente*
EARL LA PRAIRIE (Merceron)	La Gouaiche	Bovins viande, cultures de vente*
EARL LA COUPE (Pérochon)	La Coupe	Volailles Bio , cultures de Vente Bio*
EARL LES ARCIES (Lemay)	Les Arcies	Caprins, ovins, bovins viande
EARL LES 2 CLOCHERS (Houdemond)	La Bodinière	Volailles
EARL LES 2 MULES (Houdemond)	La Bodinière	Lapins
EARL RUTA	La Fichardière	Canards engraissement, ovins
EARL VOLOVINE (Ingremeau)	Touche-Muret	Ovins
GAEC CHAUSSERAY	Haut St-Benoit	Volailles, ovins, bovins viande, cultures vente*
GAEC LE TILLEUL (Morin)	La Lande	Caprins, ovins
GAEC LE MOULIN-BAUDIN (Guérineau)	Belle Vue	Bovins viande, bovins lait, ovins
GAEC LES 3 CHÊNES (Poussard)	Les Brosses	Caprins, ovins, volailles
GAEC PROTTEAU	Mongazon	Caprins
GRELLIER Patrice	Ste-Marie	Bovins viande
GUÉRINEAU Dominique	Les Brosses	Ovins, cultures de vente*
EARL Les Puys	La Roche	Volailles, cultures de vente*
MAUPOINT Dominique	La Couaillère	Ovins
METAY Charly	Le Pin	Porcs fermiers, cultures de vente*
RAVELEAU Dany	Bel-Air	Cultures de vente*
SARL LES VERGERS DES JOUARDIÈRES	La Pibolière	Cultures de vente*
SCEA BOCA NATURE (Touraine)	La Pibolière	Cultures de vente bio
SCEA BONPORC (Blanchard)	La Verrie	Porcs
SCEA LE PLUMIER (Ingremeau)	Touche-Muret	Volailles
SCEA SOULARD	La Couture	Volailles
SCEA TOURAINE Franck	La Pibolière	Cultures de vente*

Ne sont listés que ceux dont le siège d'exploitation est à Clessé

* Cultures de vente = céréales, oléagineux, protéagineux ...

Si vous constatez une erreur ou un oubli, merci d'en informer la mairie.

PRODUCTEURS LOCAUX

PRODUITS :	PRODUCTEURS :	MODES DE VENTES :
BIÈRES	Jean-Marie BIRTÈGUE LA GABARDE Bières bio blondes, brunes, ambrées, blanches, de Noël, IPA, Black IPA et Triple 06 28 32 05 75 contact@lagabarde.com	Vente en ligne Liste des revendeurs sur www.lagabarde.com Partenaire local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
BIÈRES	FURIE DOUCE Bières artisanales bio 05 49 74 86 21 contact@furie-douce.fr www.furie-douce.fr Facebook Bières Furie Douce	Boutique ouverte au 21 route de Moncoutant du lundi au vendredi de 10h à 18h. Visite de la brasserie et consommation sur place de 17h à 20h tous les vendredis Liste des revendeurs sur le site Partenaire Local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
FROMAGES	Bérendère PROTTEAU : GAEC PROTTEAU Fromages au lait cru entier Franck.protteau@orange.fr 06 75 60 86 64	Magasin ouvert à Mongazon les mardi, vendredi, samedi et dimanche en fin de matinée. Partenaire local : le Relais des 2 Moulins à Clessé et les vergers des Jouardières.
MARAÎCHAGE APICULTURE	Julien BARRANGER LES PRÉS DE LA COUTURE Légumes et miels julienbarranger@gmail.com 06 24 30 72 90	Marché de Bressuire le samedi Label AB
POMMES	Jacques et Jeanine PÉROCHON : EARL LES VERGERS DU PRÉ Pommes, jus de pommes naturel et pétillant. 05 49 72 14 71	Magasin ouvert à La Coupe du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00. En période de cueillette, magasin ouvert uniquement de 9h00 à 12h00 Vente à cueillir dans les vergers à Fenioux, du 15/09 au 20/10, tous les après-midi en semaine et toute la journée les week-ends.
POMMES POIRES ET CÉRÉALES	Franck TOURAINE : SARL LES VERGERS DES JOUARDIÈRES Pommes, poires, jus de pommes naturel et pétillant. Céréales et produits locaux 05 49 72 54 08	Magasin ouvert à La Pibolière du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 le samedi de 9h00 à 12h00 Vente à cueillir Présents sur différents marchés.
POULETS BIO	Arnaud et Béatrice PÉROCHON EARL LA COUPE earl.lacoupe@gmail.com 05 49 72 52 17	Vente poulets Bio « prêt à cuire » À venir retirer à 1 La Coupe
VIANDE PORC	Dominique et Carine BLANCHARD : SCEA BONPORC domblanchard2@wanadoo.fr 05 49 72 29 50 / 06 33 92 76 15	Vente au détail de boucherie - charcuterie et jambons secs sur commande à dates prédéfinies. À venir retirer à 2 Le Pin
SAVONS	Angelique et Didier CABANAC COFFRE O'SAVONS coffreosavons@hotmail.com 06 37 54 46 46	Site : www.coffreosavons.fr Partenaire Local : le Relais des 2 Moulins à Clessé

TOURISME À CLESSÉ

5 GÎTES ET 1 CHAMBRE D'HÔTES

Gîte de Puy Fleury : 12 personnes, 5 chambres, 170 m², internet et animaux autorisés.

Contact :

Louis-Marie et Marie Noëlle BIROT au 05 49 72 17 67



Gîte la Métairie « Les Fréaux » : 6 personnes, 2 chambres, 80 m², piscine, internet et animaux autorisés.

Gîte de l'Etang « Les Fréaux » : 5 personnes, 2 chambres, 80 m²,

piscine, internet et animaux autorisés.

Gîte du moulin « Les Fréaux » : 5 personnes, 2 chambres, 105 m², piscine, internet et animaux autorisés.

Gîte la maison du pêcheur « Les Fréaux » : 4 personnes, 1 chambre, 39 m², piscine, internet et animaux autorisés.

Contact : Ludovic MARCQ au 06 24 61 19 14

<https://www.etang-des-freaux.com/index.php>



« Aux 2 chèvres » 2. La Bonnelière :

Chambre d'hôtes 2 personnes, 1 chambre, 25 m², internet et animaux acceptés

Yourte-gîte 4 personnes

Contact: Soizic et Filip au 05 49 80 30 10 ou 06 83 85 15 81 <https://www.auxdeuxchevres.com>



ACCUEIL CAMPING CAR :

AIRE DE SERVICE

Gratuite pour effectuer les opérations courantes dans de bonnes conditions. Une borne vous permet d'effectuer l'alimentation en eau potable et de vidanger les eaux usées. Vous trouverez cette aire à la sortie de Clessé sur la route de Chiché. Le fléchage vous guidera.

AIRE DE STATIONNEMENT

Ouverte toute l'année, ombragée, elle peut accueillir jusqu'à 6 camping-cars. Elle est située dans le bourg tout près des commerces qui permettront de vous ravitailler (boulangerie et épicerie/bar/tabac).



TOURISME À CLESSÉ

PLAN D'EAU :

D'une surface de 5 hectares, vous pourrez en faire le tour (1 km), ce sentier pédestre est agrémenté d'un rucher, d'un parcours de santé, de jeux pour les enfants, de terrains de boules et de tables de pique-nique.

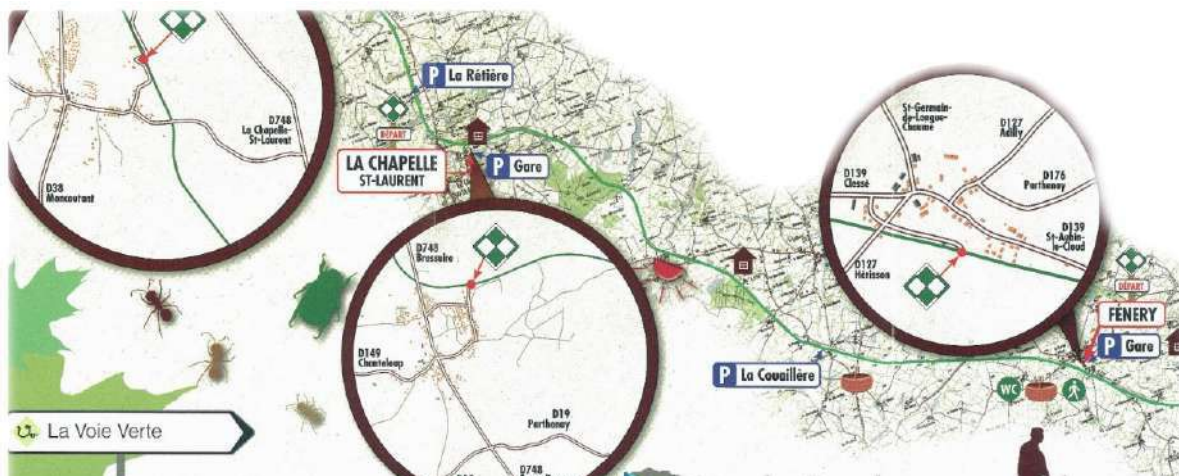


2 CIRCUITS DE RANDONNÉES :

De la Voie Verte aux Moulins : Circuit pédestre de 3h45 - 14 km

La ronde des Moulins : Circuit VTT - 23, 40 ou 48 km

La voie verte reliant Parthenay à Bressuire et le belvédère de Laubréçais à découvrir, c'est un promontoire qui nous offre une vue extraordinaire sur la carrière.

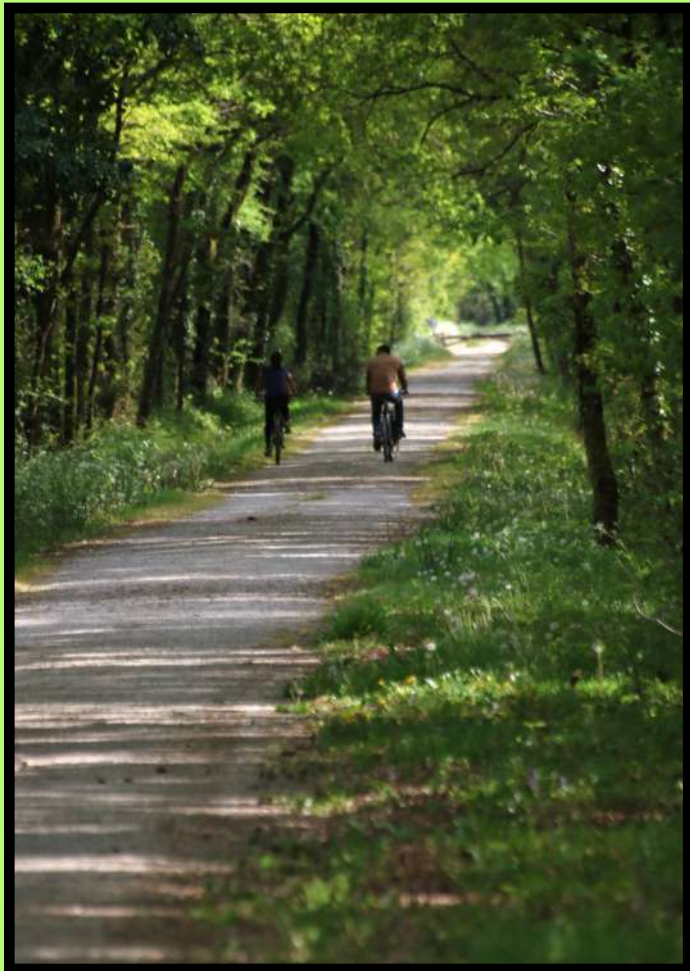


GÉOCACHING :

Le Géocaching est une chasse au trésor, pour laquelle vous devez être équipés d'un GPS (smartphone ou GPS de randonnée) et télécharger l'application Géocaching (c'est gratuit) : les "trésors" sont des géocaches, des boîtes de différentes tailles, cachées par des géocacheurs. Ces géocaches sont plus ou moins faciles à trouver. Il existe tellement de variétés de caches, de niveaux de difficultés, d'énigmes, de terrains à traverser... le Géocaching vous permet de composer votre aventure parfois même à deux pas de chez vous, et oui, nous en avons à CLESSÉ !!! Alors n'attendez plus, téléchargez l'application, géolocalisez-vous et c'est parti.

Attention ! Contrairement à une chasse aux trésors classique, les boîtes que l'on découvre doivent rester sur place ! Chaque géocache contient au moins un "logbook", c'est un petit carnet qui vous permet de laisser une trace de votre passage. L'objectif est la balade et la découverte, et c'est toujours un bon prétexte pour sortir s'aérer au quotidien, en solo, en famille, entre amis.





Agenda

- Février : Vente de pizzas et bières APE
5 février : Clessé en jeux, après-midi «Jeux Gaufres»
26 et 27 février : Théâtre «Toc-Toc»
5, 6, 11 et 12 mars : Théâtre «Toc-Toc»
19 mars : Pêche au plan deau ESBC
25 mars : Jeux salle des associations Clessé Solidaire
25 mars : Atelier relaxation Loisirs et Partage
26 mars : Diner dansant à Boismé ESBC
28 mars : Don du sang
8 avril : Concours de Petits Palets à Boismé ESBC
10 avril : Élections présidentielles
16 avril : Tournoi des jeunes à Boismé ESBC
24 avril : Élections présidentielles
24 avril : Ronde des moulins
Mai : Vente initiative APE
14 mai : «A travers mots»
20 mai : Musée de Thouars Clessé Solidaire
Juin : Tournoi de foot seniors ESBC
10 juin : Don du sang
12 juin : Élections législatives
19 juin : Élections législatives
26 juin : Kermesse APE
1^{er} juillet : Jeux en extérieur Clessé Solidaire
5 août : Don du sang
27 août : Clessé en fête
16 septembre : Jeux salle des associations Clessé Solidaire
17 septembre : Clessé en rando
21 octobre ou 8 novembre : Visite automnale du parc oriental de Maulévrier
28 octobre : Don du sang



Clessé

Responsable : Commune de CLESSÉ

Rédaction, photos, mise en page : Commission Communication

Impression : Imprimerie JADAULT - COURLAY

Renseignements : Mairie de CLESSÉ